DECLARATION SUR L'UKRAINE

Nous nous sommes entretenus le 20 avril 1996 avec le Président Koutchma de l'Ukraine et nous avons examiné ensemble toute une sérié de questions afin d'améliorer la sûreté et la sécurité nucléaires. Nous avons décidé de poursuivre notre coopération bilatérale et multilatérale avec l'Ukraine dans ce domaine.

Le Président Koutchma a exprimé le soutien de l'Ukraine au Programme de prévention et de lutte contre le trafic illicite de matières nucléaires et sa volonté de soutenir les objectifs et les mesures énoncés dans la Déclaration du Sommet de Moscou sur la sûreté et la sécurité nucléaires. Le Président Koutchma a également approuvé la déclaration sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

L'importance de la décision du Président Koutchma de fermer Tchernobyl d'ici l'an 2000 conformément aux dispositions de l'accord signé le 20 décembre 1995 a été soulignée.

Les signataires de l'accord ont réaffirmé leur engagement en faveur de sa mise en oeuvre totale et coopéreront étroitement avec l'Ukraine et les banques internationales de développement afin de prendre des mesures destinées à soutenir la décision de l'Ukraine. Pour sa part, le Président Koutchma a confirmé la volonté de l'Ukraine de coopérer activement et efficacement dans le cadre de cet accord.

En outre, nous avoi s'évoqué l'étude en cours relative à la réfection du sarcophage du réacteur numéro 4 de la centrale de Tchemobyl. Cette étude, financée par l'Union européenne, devrait être achevée dès que possible cette année. Nous sommes convenus que des décisions devraient être prises à la lumière des conclusions de cette étude, dans le but de trouver une solution au problème.